



**Solidaires**  
étudiant-e-s  
syndicats de luttes



## **APPEL AU RASSEMBLEMENT Mardi 24 Janvier, 8h30, Bâtiment de la Présidence CONTRE la FEUILLE DE ROUTE «GRAND ETABLISSEMENT»**

Mardi 24 janvier 2017 le conseil d'administration (CA) de **l'université Toulouse Jean-Jaurès doit se prononcer sur un projet engageant gravement l'avenir de notre établissement**. En effet, dans le but de reconquérir l'IDEX, l'Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées assistée de son conseil d'orientation stratégique porte un projet de réorganisation des établissements d'enseignement supérieur et de recherche de la région toulousaine. Un grand établissement serait créé avec des **statuts dérogatoires** et cela de façon expérimentale. Au sein de ce nouvel organisme, un noyau dur de quatre établissements, dont l'UT2J, serait constitué. L'UT2J **perdrait alors sa personnalité juridique** dès 2019 en même temps que l'UT3. Le projet est décrit dans une « feuille de route » qui sera donc soumise au vote du CA mardi prochain.

Les coopérations et collaborations entre établissement d'enseignement supérieur ou organismes de recherche sont nécessaires et doivent donc être soutenues. Pour autant, cela ne doit pas mettre en péril les formations, les projets de recherches et les établissements. Or, si le projet proposé voit le jour, **l'organisation et le fonctionnement de notre université sera profondément bouleversé**. Les porteurs du projet affirment que l'UT2J et l'UT3 (en tant que collège et non plus université) pourront conserver leur autonomie financière et organisationnelle. Il est évident qu'un grand établissement n'a qu'une seule tête. Cette tête serait un CA composé de 23 membres dont seulement 12 élus représentant les personnels et usagers (6 enseignants ou enseignants-chercheurs – 3 BIATSS – 3 étudiants), le reste des membres étant des personnalités extérieures au grand établissement. Et pour nous, organisations syndicales, laisser notre sort entre les mains de personnalités extérieures comporte des dangers. **C'est bien ce CA du grand établissement qui déciderait de la politique de l'établissement**. De plus, l'autonomie financière des collèges (qui devraient remplacer les universités) serait liée au fléchage des crédits par le ministère de tutelle. Or, **aucun engagement de l'état sur ce fléchage n'existe**. L'autonomie des collèges, et donc de l'ex-UT2J est donc très incertaine et serait remise en cause chaque année par la décision de l'Etat de flécher ou non les crédits.

L'autonomie en matière de formation et de recherche est aussi mise en jeu. Dans la feuille de route nous pouvons lire : « L'UT est en charge de la définition des stratégies de site en matière de recherche, de formation et d'internationalisation ». L'UT désignant le grand établissement dénommé Université de Toulouse, issu de la fusion.

De fait, les politiques en matière de ressources humaines découlant des moyens financier et des objectifs stratégiques, les **décisions prises par l'UT se repercuteraient sur la gestion des personnels**.

Aucune certitude n'existe sur le succès de la reconquête de l'IDEX. **Aucune garantie n'est apportée aux conditions de travail des personnels. A l'inverse, les risques pour les étudiants et les personnels de l'université sont bien réels :**

- Offres de formation modifiée dans le but de s'adapter aux contraintes du tissu socio-économique avec possiblement des fermetures de formation.
- Démarches administratives complexifiées du fait du mille-feuilles administratif entre les composantes pédagogiques, les services et le sommet de l'UT.
- Désorganisation des services avec mutualisation rapide de certains services.
- La nouvelle UT s'inscrirait pleinement dans un système concurrentiel où les formations et les recherches non rentables seraient purement et simplement abandonnées.
- La gouvernance serait très éloignée de la communauté universitaire, prenant des décisions d'après des axes stratégiques sans considération pour les conditions de travail des étudiants et des personnels ni même de leur avis.
- L'IDEX serait quoiqu'il en soit une priorité de tous les instants puisqu'un comité de pilotage de l'IDEX participerait à la définition des politiques de l'UT, la question étant qu'adviendra-t-il des projets hors IDEX ?

Les IDEX désignent des initiatives d'excellence. Par définition les IDEX **instaurent une organisation de l'enseignement supérieur et de la recherche à deux vitesses**. Certains établissements ou parties d'établissements de pointes bénéficient de fonds et de soutiens prioritaires. En parallèle, des établissements sous-classés, car non labellisé IDEX, voient leur avenir lié à la lutte de leur communauté universitaire respective pour vivre et obtenir les moyens de leur ambition.

Partout, les regroupements ou fusion d'établissements, s'ils permettent de remonter dans des classements tels celui de Shanghai, posent de véritables problèmes d'organisation, de respects des conditions de travail, de respect de la démocratie. Et surtout tous donnent lieu à des **directions quasi autocratiques** par des comités exécutifs appuyés par des conseils d'orientation stratégique composés de personnes extérieures à l'établissement, les conseils d'administration n'étant plus que des chambres d'enregistrement.

**Aussi, pour lutter contre les inégalités d'accès aux études supérieures et favoriser le maintien d'activités de recherche sur l'ensemble du territoire, le Service Public de l'ESR doit rester intégré à la fonction publique d'État. Il faut mettre fin aux fusions et aux regroupements forcés sous forme de COMUE qui contribuent à une mise en concurrence des établissements et des territoires.**

**Nous demandons donc l'arrêt du processus d'intégration des établissements toulousains. Nous appelons tous les étudiants et personnels à se rassembler mardi 24 janvier dès 8h30 au bâtiment de la présidence pour exprimer leur avis et mettre fin à ce lamentable projet.**

